Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

POUR UN REMBOURSEMENT DES FRAIS DE LOGOPEDIE EN AMBULATOIRE

Aujourd'hui, un enfant à besoins spécifiques ayant un diagnostic d'autisme ou une déficience intellectuelle ne pourra pas demander de remboursements pour ces frais logopédiques. Pourquoi ? Parce que, soit son QI n'est pas assez élevé, soit parce que son diagnostic d'autisme lui interdit d'être dans la bonne nomenclature. Cette discrimination est inacceptable. Elle dure pourtant depuis de nombreuses années et engendre un coût important pour les familles. À cet effet, nous appelons les parents, professionnels ou toute personne intéressée à nous rejoindre le vendredi 26 mai à 10 heures, au 23, rue de la Loi (1040 Bruxelles) afin de faire entendre votre voix !

***

Voici plus de dix ans que le secteur associatif se mobilise pour le remboursement des soins logopédiques. Bien avant les précédentes élections, de nombreuses associations avaient exigé le remboursement pour tous les enfants, en particulier ceux à besoins spécifiques, **qu'ils aient une déficience intellectuelle ou de l'autisme**. L'ASBL Inclusion avait proposé dès 2015 une recommandation à l'ancienne ministre de la Santé, Maggie De Block, demandant **la suppression de la limite du remboursement des soins logopédiques aux enfants avec un QI inférieur à 86**. La recommandation avait été signée par le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, et le Centre Fédéral pour l'égalité des chances. Notre cahier de revendications de 2019 contenait aussi, en revendication principale, **le remboursement des frais de logopédie en ambulatoire (libéral) sans discrimination sur base de l'âge, du type de handicap ou du quotient intellectuel.**

Alors que nous sommes à l'aube des prochaines élections et en fin de législature, nous pouvons attester que, sur ce sujet, **rien n'a changé.**

Au contraire, ces dernières semaines, plusieurs interpellations parlementaires en commission ont remis le sujet de la logopédie sur la table des discussions. Or, les réponses du ministre de la santé, Frank Vandenbroucke, sont inacceptables pour de nombreux parents et professionnels du secteur. Elles ont mené à la rédaction d'un **dossier complet sur la logopédie, publié par le GAMP, qui répondait aux arguments du ministre.**

C'est la raison pour laquelle nous convions le secteur, les parents, ou toute personne intéressée, de se mobiliser devant **le cabinet du ministre de la Santé, ce vendredi 26 mai à 10 heures, au 23 rue de la Loi.**

Le temps du politique n'est pas celui des parents.

Le GAMP – www.gamp.be – info@gamp.be
Personne de contact : Cinzia Agoni – 22 rue du Méridien, 1210 Saint-Josse-ten-Noode – 0471/30.40.64

Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour personnes handicapées de grande dépendance

COSIGNATAIRES DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE	
Autisme Liège Personne de contact : Nicole GREVISSE info@autismeliege.com 04/338.04.49	
Droit, Handicap et Inclusion Personne de contact : Anne KETELAER info@dhei.be 0476/64.24.49	
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour les personnes handicapées de grande dépendance Personne de contact : Thibauld MENKE communication@gamp.be 0470/78.81.07	
Happycurien Personne de contact : Laurence GOURGUES laurence@happycurien.be 0494/46.72.66	
Inclusion ASBL Personne de contact : Thomas DABEUX tda@inclusion-asbl.be 0496/84.29.78	
Inforautisme Personne de contact : Cinzia AGONI cinzia.agoni.tolfo@gmail.com 0471/30.40.64	

Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

Ligue des Droits de l'Enfant Personne de contact : Jean-Pierre COENEN lde@skynet.be 0477/54.59.07	Ligue des Droits de l'Enfant
Ligue des Familles Personne de contact : Damien KREMER d.kremer@liguedesfamilles.be 0478/39.94.46	la Ligue des familles
Médecine pour le Peuple Personne de contact : Aurélie Stocq Aurelie.stocq@mplp.be 0476/71.74.99	geneeskunde voor het volk médecine pour le peuple